



32^e édition du *Salon d'Art*

p. 16 et 17

Festifolies

Retour sur
cette 5^e édition
p. 10 et 11

Développement durable

Projection – conférence
« Low Tech »
p. 12

Sommaire

4

**Actu métropole
et intercommunalité**

Réouverture de la
cathédrale de Nantes
depuis le 27 septembre

6

Actu mairie

Mon Restau Responsable à
Saint-Aignan de Grand Lieu

Accompagner les Aignanaï
dans l'usage du numérique

10

Dossier spécial

Retour sur les festifolies
d'automne

12

**Vivre à Saint-Aignan
de Grand Lieu**

Projection-conférence du
documentaire « Low Tech »

Une série de concerts
pour fêter les 25 ans
de l'orgue de l'église de
Saint-Aignan de Grand Lieu

19

Retour en images

22

Bloc-notes

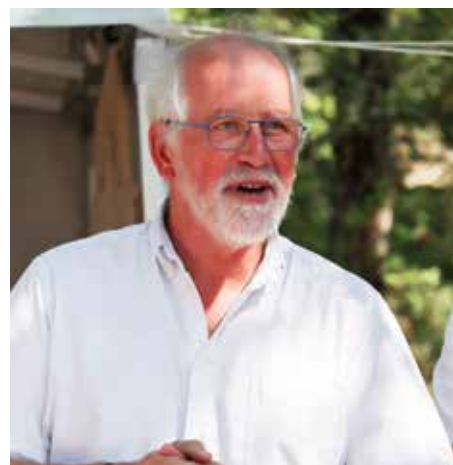
Bel automne à tous

En ce début d'automne, ce nouveau
numéro du magazine municipal vous
propose un aperçu des actualités et
des projets qui ont marqué la vie de
la commune ces derniers mois, ainsi
qu'une présentation de ceux à venir.

Vous y découvrirez notamment un
point sur les travaux réalisés routes de
la Rinière et de la Gendronnerie, avec la
réfection de plusieurs arrêts de bus, ainsi
qu'un retour sur les actions engagées
en faveur de l'écomobilité scolaire.

L'alimentation durable et la transition
écologique sont également au cœur
de ce numéro, avec un bilan des
engagements pris dans le cadre
de « Mon Restau Responsable »,
la mise en place d'un poulailler
participatif, ou encore l'obtention
du label « Territoire bio engagé ».

Les thématiques numériques et
culturelles sont également mises à
l'honneur : présentation des services de
médiation numérique avec notamment le



bus numérique, programmation spéciale
autour des 25 ans de l'orgue, retour en
images sur les Festifolies d'automne et
zoom sur la 32^e édition du Salon d'Art.

Bel automne et bonne lecture.

Jean-Claude Lemasson
Maire et vice-président
de Nantes Métropole



**Retrouvez toute l'info de la commune
sur www.saint-aignan-grandlieu.fr**

Découvrez la
prochaine parution
du Mag' dans
votre boîte les 16
et 17 janvier 2026.



LE TRI
+ FACILE



Édition : Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu • Directeur de la Publication : Jean-Claude Lemasson • Rédaction et photos : Service
Communication • Illustrations : Adobe Stock • Maquette : agencescoopcommunication - 15403-MEP • Impression : Allais Imprimeur,
à 2 000 exemplaires, papier recyclé 100 %, encres végétales et label Imprim'Vert • Dépôt légal : Octobre 2025 • N° d'ISSN : 2971-4605.

Retrouvez toute l'actualité liée à l'aéroport sur www.saint-aignan-grandlieu.fr, rubrique « Ma commune »



Plan d'Exposition au Bruit : une concertation préalable durant l'été 2025

Pour concilier développement urbain et nuisances sonores, les aéroports accueillant un volume de trafic important dont les nuisances acoustiques justifient un encadrement de l'urbanisation future doivent se doter d'un Plan d'Exposition au Bruit. Ce document définit les zones classées en fonction de l'intensité décroissante du bruit selon la valeur d'indice Lden. À chaque zone, correspondent des servitudes d'urbanisme particulières (limitation voire interdiction de construction d'habitation ou d'équipement public).

Le PEB est établi par l'État qui consulte les collectivités concernées. En mars 2025, le Préfet a pris la décision de réviser le PEB actuel de Nantes Atlantique en vigueur depuis septembre 2004. La procédure a débuté par une concertation préalable du 23 juin au 25 septembre 2025 (interrompue entre le 16 juillet et le 15 août), comprenant la mise à disposition d'un dossier en ligne, des webinaires et des permanences d'information.

Le 11 juillet 2025, la Présidente de Nantes Métropole et les 24 Maires ont écrit au Préfet pour faire connaître leurs attentes relatives à ce PEB. Par la suite, le 15 septembre dernier, le Conseil municipal a émis un avis qui a alimenté cette concertation. L'attention de l'État a été attirée sur :

- Traduire la notion de nuisance sonore en pollution sonore,
- Retenir les indices les plus protecteurs pour les zones B & C,
- Suivre les préconisations de l'OMS en instaurant des protections au-delà de la zone D,
- Fournir le détail des hypothèses de trafic par période et tranche horaire (jour, soirée, nuit),
- Élaborer les cartes de bruit jour / soir / nuit, court, moyen, long terme, par saison aéronautique été/hiver,
- Organiser le trafic commercial dans l'enveloppe Nord-Sud du PEB de septembre 2004 afin de ne pas affecter davantage le bourg de la commune et son aménagement urbain,
- Prendre en compte la réalité de la localisation urbaine de l'infrastructure :
 - organiser et prendre en compte une répartition 50/50 % pour les atterrissages dès 2032,
 - aller au-delà des règles de l'aviation internationale et adopter des indicateurs complémentaires qui mesurent les puissances acoustiques auxquelles les populations sont réellement exposées,
 - prendre en compte son accessibilité viaire contrainte et saturée qui limite naturellement le nombre de voyageurs,
 - organiser le volume du trafic pour le contenir à long terme, ainsi que les pollutions qui en résultent.

Cette concertation permettra la réalisation d'un avant-projet qui sera soumis à la Commission Consultative de l'Environnement en novembre 2025, notamment concernant les indices Lden des zones B et C. L'approbation du PEB est prévue pour début 2027 après avis des différentes instances et des collectivités et enquête publique.

En savoir plus sur le PEB

Le PEB comprend deux documents techniques complémentaires :

- un rapport de présentation qui précise les objectifs poursuivis par le PEB et présente notamment les hypothèses de trafic qui sous-tendent son élaboration ainsi que ses incidences potentielles sur l'environnement ;
- une carte, à l'échelle 1 / 25 000, sur laquelle sont identifiées différentes zones classées en fonction de l'intensité décroissante du bruit selon la valeur d'indice Lden.

Le calcul de l'indice Lden autour d'un aéroport permet de tracer des courbes (en reliant les points avec un même indice Lden) qui délimitent les quatre zones suivantes :

- la zone de bruit fort A est la zone comprise à l'intérieur de la courbe d'indice Lden 70 ;
- la zone de bruit fort B est la zone comprise entre la courbe d'indice Lden 70 et la courbe d'indice Lden 62 ;
- la zone C de bruit modéré est la zone comprise entre la limite extérieure de la zone B et la courbe correspondant à une valeur de l'indice Lden choisie entre 57 et 55 ;
- la zone D est la zone comprise entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50 - zone obligatoire pour les seuls aéroports relevant du champ de l'article L. 6360-1 du Code des transports.

Le saviez-vous ?

L'acronyme Lden signifie Level day-evening-night. (jour - soirée - nuit)



Réouverture de la cathédrale de Nantes *depuis le 27 septembre*

Après cinq années de fermeture et de travaux de restauration suite à l'incendie de juillet 2020, la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes a rouvert ses portes au public depuis le samedi 27 septembre 2025.

L'incendie de la cathédrale

Le 18 juillet 2020, un incendie se déclare vers 7h à la cathédrale de Nantes. Très rapidement, le SDIS déploie d'importants moyens pour maîtriser le feu sur les trois foyers : la tribune d'orgue, le chœur et le bras sud du transept.

La mise à l'abri des œuvres et des textiles

À la suite de l'incendie, les conservatrices de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ont sauvé et mis à l'abri les principales œuvres présentes dans la cathédrale, dont les morceaux de vitrail de la grande verrière ainsi que les œuvres situées dans le trésor.

La restauration de la cathédrale

Le chantier de restauration s'est articulé en plusieurs phases majeures.

- Dès 2021, une vaste opération de dépollution a été menée pour éliminer les particules de plomb et restaurer les œuvres d'art, retables, tableaux, sculptures et vitraux.
- Dans un second temps, il a fallu procéder à la réfection complète des réseaux électriques, d'éclairage, de sûreté et de sécurité.
- L'orgue de chœur, restauré en atelier par Nicolas Toussaint, facteur d'orgue, a été remonté à l'été 2025 et inauguré lors de la réouverture.

La partie occidentale, la plus touchée par l'incendie, constitue la dernière phase de ce chantier d'exception. Elle sera en travaux jusqu'en 2028 : toute la façade est désormais couverte par un échafaudage de 41 mètres de haut. Le tombeau des ducs de Bretagne est encore en cours de désalinisation et ne reviendra qu'en 2026. La crypte, de son côté, reste

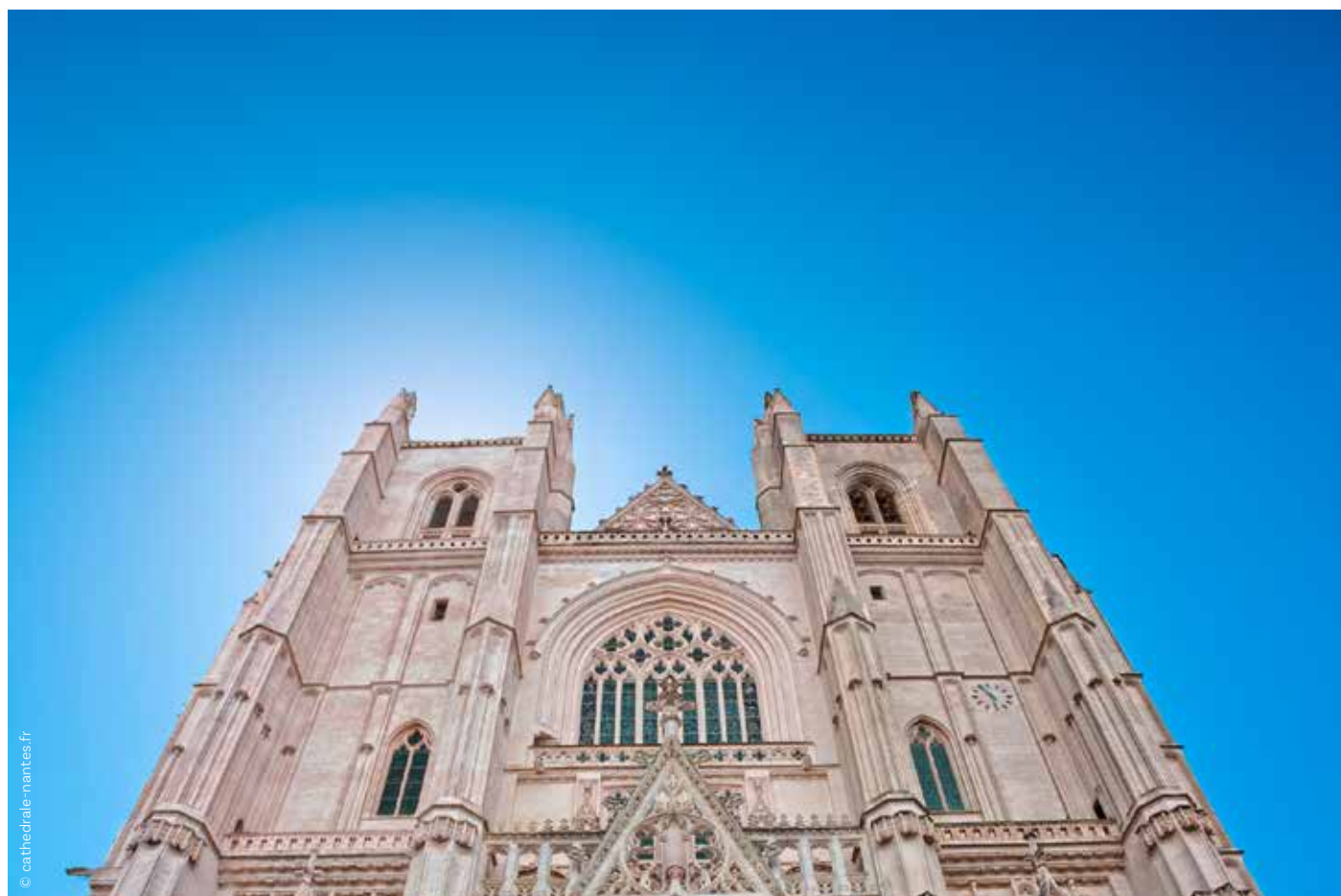
fermée pour travaux mais accueillera, à terme, une exposition qui présentera certains vestiges de l'incendie. La poursuite de ces travaux n'empêchera pas l'accès dès le mois de septembre : le choix a en effet été fait de rouvrir le monument alors que les travaux se poursuivent.

Une appli mobile Cathédrale de Nantes

Envie de plonger au cœur de la cathédrale ? Vous pouvez explorer librement son architecture, ses symboles et ses trésors cachés grâce à l'application mobile « Cathédrale de Nantes ». Disponible sur iOS et Android, elle vous propose un parcours personnalisé, riche en découvertes et en émotions.



Horaires d'ouverture de la cathédrale :
9h-19h du lundi au samedi / 9h-20h le dimanche.



Les 3 délibérations majeures des Conseils municipaux du 7 juillet et du 15 septembre

1 Convention entre Nantes Métropole et la commune définissant les modalités de mise en œuvre du contrat local des solidarités pluriannuel 2024-2027

À travers son contrat local des Solidarités 2024-2027, Nantes Métropole poursuit sa démarche partenariale avec l'État initiée par la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Pour le mettre en œuvre, Nantes Métropole conventionne avec les communes et les CCAS du territoire métropolitain, compétents en matière de politique sociale, pour développer des actions adaptées aux besoins sociaux de leurs territoires. À Saint-Aignan de Grand Lieu, l'action de médiation numérique a été retenue ; elle comprend :

- la présence du bus numérique 1 fois par mois dans le cadre de la convention de partenariat avec l'UDAF (1 500 € par an),
- le temps de travail d'un agent du service Cohésion Sociale pour assurer cette mission de médiation numérique estimé à 2 000 € par an (à raison de 8h par mois).

L'action sera financée à :

- 50 % par la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu pour un montant de 1 750 euros en 2025, 1 750 euros en 2026 et 1 750 euros en 2027.
- 50 % par les crédits État du contrat local des Solidarités (versés via Nantes Métropole) à hauteur de 1 750 euros en 2025, 1 750 euros en 2026 et 1 750 euros en 2027.

Une convention est signée avec Nantes Métropole valable jusqu'au 31/12/2027.

2 Biens délaissés : acquisition du 7/9 rue du Pressoir

Dans le cadre du droit de délaissement instauré par le décret du 19 avril 2021, les biens situés au 7/9 rue du Pressoir ont été acquis par le Groupement d'Intérêt Public chargé de la gestion du Fonds de Compensation Nantes-Atlantique (GIP FCNA). La commune disposait d'un délai courant au 16 septembre 2025 pour exercer son droit de priorité en vue de l'acquisition de ces biens. Cette acquisition s'inscrit dans le projet de création du pôle d'artisanat d'art, visant à redonner une occupation aux biens délaissés et à dynamiser le centre-bourg. Les immeubles situés au 7 et 9 rue du Pressoir constituent un ensemble immobilier composé de deux bâtiments distincts, offrant un potentiel d'aménagement intéressant. L'ensemble, édifié sur les parcelles cadastrées AZ 145, AZ146, AZ159 et AZ160, pour une superficie totale de 733 m², pourrait faire l'objet d'un projet global d'aménagement ou accueillir deux projets artisanaux distincts, mutualisant certains espaces extérieurs ou techniques en lien avec le pôle d'artisanat. Le bien sera acquis au prix de 98 600 € par la commune.

3 Convention avec l'association Trajet pour la gestion des deux logements temporaires

Lors de sa séance du 16 décembre 2024, le conseil Municipal avait validé une convention de partenariat avec l'association Trajet relative à la gestion de deux logements temporaires. Pour rappel, ces deux anciens logements communaux réhabilités, 1 T2 et 1 T4, appartiennent au parc locatif social d'Aiguillon Construction. Ils ont été fléchés « logements temporaires » au titre de l'hébergement d'urgence et sont loués à l'association Trajet. Cette convention prévoyait une

participation financière annuelle de la commune de 1 500 € afin de contribuer à l'équilibre financier de cette opération. Cette convention était conclue pour une durée de 1 an renouvelable 1 fois par tacite reconduction soit pour les années 2025 et 2026. L'association Trajet a fait part de grandes difficultés financières, notamment en lien avec la gestion des logements temporaires lorsque ceux-ci appartiennent à un bailleur social, avec un montant de loyer important. De ce fait, afin de participer

à l'équilibre financier de cette gestion des deux logements temporaires, l'article 9 de la convention, qui définit les modalités financières d'accueil, doit être revu. Il est donc proposé de porter la participation financière de la commune à hauteur de 4 672,71 € pour l'année 2025 et l'année 2026. Considérant l'octroi d'une subvention de 1 500 € votée le 24 mars 2025, une subvention complémentaire de 3 172,71 € est donc votée pour l'année 2025.

Travaux : *en bref !*

Une expérimentation route de la Marionnière / Route des Écobuts

La configuration de la route de la Marionnière, dans le prolongement de la route des Écobuts, n'incite pas suffisamment à la réduction de la vitesse des véhicules. L'écluse en place n'étant pas assez efficace, un aménagement provisoire est testé à l'aide de bornes de signalisation. Ce dernier a été mis en place par la commune et Nantes Métropole. Si les résultats sont concluants, un aménagement définitif sera ensuite réalisé.



Des réaménagements routes de la Gendronnerie et de la Rinière

Les routes de la Gendronnerie et de la Rinière accueillent six arrêts de bus de la ligne 98. À l'automne, ces arrêts de bus seront réaménagés afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers. Le dispositif retenu est celui de l'« écluse », qui consiste à réduire ponctuellement la largeur de la chaussée pour favoriser une circulation alternée et modérer la vitesse des véhicules.

Ces aménagements permettront de :

- renforcer la sécurité des piétons, en améliorant les cheminements et les traversées,
- offrir aux usagers des transports collectifs des espaces d'attente plus sûrs, confortables et accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- apaiser la circulation dans ces secteurs résidentiels.

Concrètement, les travaux prévoient la création de trottoirs de part et d'autre de la voie et la mise en place d'écluses à chaque arrêt de bus.

Un nouvel aménagement route du Bois Cholet

Pour réduire les vitesses excessives sur la route du Bois Cholet, des chicanes avaient été mises en place mais n'étaient pas en nombre suffisant du fait de la longueur du parcours. Aussi, une quatrième chicane a été aménagée près du carrefour avec la VM11 (route des Bertetteries). Avant cette réalisation, un ouvrage provisoire avait été installé pour vérifier l'efficacité du dispositif.

Le saviez-vous ?

Une chicane est un aménagement physique qui impose aux véhicules un changement de trajectoire (généralement en forme de « S » ou de virage alterné). Elle est conçue pour ralentir les véhicules sans les arrêter complètement. Une écluse est un aménagement qui régule le flux de véhicules en les faisant s'arrêter temporairement avant de les laisser passer un par un ou par petits groupes. Elle est souvent utilisée pour gérer les accès à des zones congestionnées ou pour prioriser certains types de véhicules (bus, secours).



La municipalité vous rappelle que le respect du code de la route et des limitations de vitesse est indispensable pour garantir la sécurité de tous au quotidien.

Mon Restau Responsable

à Saint-Aignan de Grand Lieu

Depuis 2021, la commune, en collaboration avec la Société API Restauration, s'est engagée dans la démarche Mon Restau Responsable. Basée sur des engagements renouvelés tous les deux ans, cette démarche vise à améliorer la qualité du service de restauration scolaire selon quatre axes : bien-être, assiette responsable, éco-gestes et engagement social et territorial.

Une nouvelle évaluation a été menée en 2025 auprès des parties prenantes (enfants, familles, agents, personnel de cuisine) afin de préparer la prochaine séance publique prévue le jeudi 27 novembre. Chaque personne a pu donner son avis et faire des propositions pour les prochaines années.

Parmi les actions mises en œuvre : réduction de la luminosité, introduction de serviettes en tissu, proposition de 50 % de bio et local dans l'assiette, participation des enfants aux commissions menus, mise en place d'outils de sensibilisation au gaspillage alimentaire...

Concernant les déchets alimentaires, des mesures de réduction ont été adoptées. Depuis début 2024, les biodéchets sont collectés par l'association Les Alchimistes pour être compostés localement.

Zoom sur ... les déchets alimentaires

La gestion des déchets alimentaires constitue un axe important de la démarche. Au restaurant scolaire de Saint-Aignan de Grand Lieu, plusieurs actions contribuent à leur réduction : choix des matières premières en amont, réservation des repas, adaptation des portions (petite ou grande faim), tri, pesée systématique des déchets alimentaires en fin de service, et compostage.

Ce compostage est assuré chaque semaine par l'association Les Alchimistes, acteur local de la valorisation des biodéchets. Les déchets sont ainsi transformés en compost, utilisé localement dans la métropole nantaise. **Leur devise : « composter localement plutôt qu'incinérer, pour revitaliser les sols ».**

Les chiffres clés de notre collaboration

Entre le 1^{er} janvier 2025 et le 17 juillet 2025

2 545 kilos
de biodéchets triés



459 kilos
de compost produit



qui vont nourrir
255 m² de terres

Nous évitons l'équivalent
de CO₂ de la production de



2 vols
Paris-Istanbul

	Ce mois-ci	Le mois dernier	Cette année	Depuis le démarrage
Biodéchets collectif	142 kg	410 kg	2 545 kg	7 198 kg
Émissions de CO ₂ évitées	39 kg	114 kg	707 kg	1 999 kg
Compost créé	26 kg	74 kg	459 kg	1 299 kg
Surface de sol amendé	14 m ²	41 m ²	255 m ²	720 m ²

Rétour sur le lancement **du projet d'écomobilité périscolaire**

Cette nouvelle rentrée 2025-2026 est placée sous le signe de l'écomobilité au périscolaire de Saint-Aignan de Grand Lieu.

Entre le 19 mai et le 13 juin 2025, les enfants de l'école Jules d'Herbauges allant au périscolaire ont expérimenté un mode de déplacement alternatif. Ils ont remplacé les trajets en car entre l'école et la Maison de l'Enfance par des déplacements à pied. Pendant quatre semaines, enfants et animateurs ont chaussé leurs baskets pour parcourir les 800 mètres qui séparent ces deux lieux.

À la suite de cette expérimentation, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès de la communauté éducative, des parents et des enfants. Face au bilan positif de cette période de test, le dispositif a été maintenu à partir du 1^{er} septembre 2025. Depuis la rentrée, vous avez donc peut-être croisé le pédibus périscolaire le matin ou le soir. Un chemin sécurisé et balisé de petits pas de couleur relie l'école Jules d'Herbauges et la Maison de l'Enfance. La collectivité a prévu des équipements adaptés comme des capes de pluie et des chariots pour faciliter le transport des sacs.

Ce mode de déplacement contribue à une activité physique quotidienne pour les enfants et les agents, et permet de réduire d'environ 26,1 kg par an les émissions de CO₂ liées aux trajets en car sur la commune.

Le saviez-vous ?

Pour faciliter l'organisation de ce projet, l'accueil périscolaire est désormais multi-sites :

- Un accueil périscolaire maternelle pour les enfants de l'école maternelle Jules d'Herbauges dans la salle multi-activités de l'école,
- Un accueil périscolaire pour les enfants de l'école élémentaire Jules d'Herbauges et pour tous les enfants de l'école privée Saint-Pierre à la Maison de l'Enfance,

L'amplitude horaire d'accueil périscolaire à l'école Jules d'Herbauges ayant été élargie, les horaires d'ouverture sont désormais identiques : de 7h15 à 8h45 le matin, et de 16h30 à 18h30 le soir. Le soir, une salle calme est mise à disposition à la Maison de l'Enfance pour les enfants souhaitant faire leurs devoirs. Un petit-déjeuner est proposé avant 7h45 et un goûter est servi dès 16h30.



Accompagner les Aignanais

dans l'usage du numérique

Afin de lutter contre la fracture numérique et de faciliter l'accès aux droits, la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu met en place des permanences destinées aux personnes en difficulté avec les outils numériques, notamment les seniors. Cette initiative vise à accompagner les citoyens dans leurs démarches en ligne, en particulier ceux qui ne possèdent pas d'équipement adapté ou ne maîtrisent pas internet.



Ainsi, depuis quelques mois, une agente d'accueil du service Cohésion Sociale s'est spécialisée dans l'inclusion numérique. Elle vous accueille aux heures d'ouverture du service (sans rendez-vous le matin et sur rendez-vous l'après-midi). Elle vous aide à effectuer certaines démarches administratives en ligne telles que :

- la création d'une adresse mail ;
- la pré-demande d'une Carte Nationale d'Identité ;
- l'achat de la vignette Crit'Air ;
- une demande de logement social ;
- la création d'un compte CAF, Ameli, France Connect, ANTS.

Elle dispense également des conseils pratiques pour naviguer sur les sites officiels et utiliser les outils numériques de façon autonome.

Vous êtes intéressé ? Prenez rendez-vous par téléphone au 02 40 26 44 35 ou par mail hbourichard@sagl.fr.

En complément, un bus numérique est présent un jeudi après-midi par mois sur la commune.

Depuis 2022, l'UDAF propose des permanences numériques, gratuites, accessibles à tous, pour offrir un soutien de proximité. Trois objectifs principaux sont visés :

- Lutter contre le non-recours en favorisant l'accès aux droits et à l'information ;
- Favoriser l'autonomie numérique en accompagnant tous les publics dans l'usage du numérique (prise en main, sécurité, cyberharcèlement, protection des données, fake news, contrôle parental, santé...) et les démarches administratives en ligne ;
- Contribuer à lutter contre l'isolement en allant à la rencontre des personnes et en portant à leur connaissance les interlocuteurs ou solutions adaptés concernant tous les domaines de la vie quotidienne (vie quotidienne, santé, parentalité, handicap, budget, logement).

UN BESOIN CLAIREMENT IDENTIFIÉ

Dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux menée en 2021 par le bureau d'études COMPAS, une enquête pour étudier la fracture numérique a été réalisée auprès des Aignanais :

- 85 % des personnes âgées de plus de 70 ans qui ont répondu au questionnaire ont déclaré ne pas être à l'aise avec l'outil numérique
- 86 % des plus de 70 ans ont été accompagnés dans leurs démarches administratives numériques
- Près de 80 % des plus de 70 ans souhaitent être accompagnés dans leurs démarches administratives numériques. ; 45 % des 60-69 ans et 25 % des 50-59 ans.

Le bus numérique s'installe place Millénia un jeudi après-midi par mois de 14h à 16h30. Un chargé d'information et un conseiller numérique vous accueillent avec ou sans rendez-vous, pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches administratives numériques.



Informations et prise de rendez-vous au 02 51 80 30 46.

Découvrez en page 18 le métier de conseillère numérique.



Rétour sur **LES FESTIFOLIES D'AUTOMNE**



Les couleurs envahissent la commune grâce aux décors

**5^e édition
du Festival**



GRAVIR avec des acrobaties spectaculaires



Le spectacle Jo vendeur de chevaux



86 %
des déchets
collectés
valorisés
(biodéchets, tri,
carton, verre...)

8 lieux de programmation



Des déambulations folles



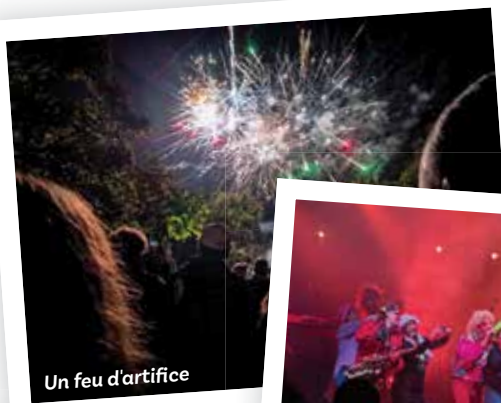
Les enfants des écoles de la commune
ont animé la parade et le flashmob



Plus de
30
spectacles ou
animations
différentes
25
compagnies



Une parade des habitants incroyable



Un feu d'artifice



Le groupe mythique Marcel et son orchestre avec Festy sur scène et des bénévoles



Radio Grand Lieu avec 2 jours de direct au cœur du festival

25 000
festivaliers au total



Un ciel de parapluies colorés et de la musique pour accueillir les festivaliers



160 bénévoles,
agents volontaires
et élus mobilisés



Une affluence record pour le concert de Luiza



Les bénévoles en action

953 heures de bénévolat
cumulées par tous et toutes
durant le week-end

Plus de 1 année de bénévolat pour la
réalisation des petits et grands décors



Une projection-conférence du documentaire « Low Tech »

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, une projection publique du documentaire « Low Tech » est proposée le jeudi 27 novembre à 19h30, salle Paul Pouvreau, à l'Espace Vie Locale.

Réalisé par Adrien Bellay, ce film documentaire aborde la notion de « low tech », une approche qui consiste à concevoir ou à diffuser des techniques et des savoir-faire utiles, durables et accessibles (ex. : four solaire, systèmes de réparation, outils simples et robustes). Le documentaire présente différents témoignages de personnes engagées dans cette démarche : ingénieurs, agriculteurs, artisans ou citoyens. Il évoque les pratiques mises en œuvre pour développer des solutions techniques alternatives, fondées sur la sobriété et la durabilité.

La projection sera suivie d'un échange en présence du réalisateur Adrien Bellay.

Low-tech ne veut pas dire « no-tech » ! Selon le réalisateur Adrien Bellay, « c'est important parce que, quand on évoque les low-tech, les gens ont tendance à imaginer qu'il est question de retourner à l'éclairage à la bougie et à des techniques qui n'utiliseraient plus que le bois et l'énergie musculaire ».



Informations pratiques

- Date : jeudi 27 novembre à 19h30
- Lieu : salle Paul Pouvreau, Espace Vie Locale
- Entrée gratuite, sur inscription sur notre site internet auprès de Laurène Caudal : lcaudal@sagl.fr au 02 40 26 44 42.



Témoignages des bénévoles des Repair Cafés

Depuis 2023, des repair cafés sont organisés localement. Ces temps de réparation partagée permettent à des bénévoles disposant de compétences techniques d'accompagner des particuliers dans la remise en état d'objets du quotidien (grille-pain, vélo, ordinateur, vêtements, etc.).



Jérémie
pôle vélo

Présent depuis la deuxième édition, Jérémie intervient sur le pôle vélo. « Cela va à contre-sens de la société de consommation. Et ça permet d'assurer la sécurité des bénéficiaires en contrôlant les organes du vélo. » Ce qu'il apprécie particulièrement ? « Le plaisir de voir un bénéficiaire satisfait... et les échanges humains que cela permet. » Un engagement cohérent avec son quotidien : « Cela correspond à ma philosophie de partage et d'échange, au travail comme à la maison. » Son goût pour le bricolage remonte à l'enfance : « J'ai toujours bricolé, sans doute par mimétisme de mon père et de mes grands-pères. Je me suis mis au vélo par nécessité. »



Henri Cariou,
pôle informatique

Engagé depuis la création du repair café, Henri intervient dans le domaine de l'informatique. « C'est l'occasion d'aider et de partager des connaissances dans un domaine qui peut susciter des blocages. Les échanges entre bénévoles, aux compétences variées, sont aussi très enrichissants. » Il évoque le sens de sa démarche : « Prolonger la vie des produits, éviter le gaspillage, donner des conseils... c'est une petite contribution. » Ce qu'il en retient ? « La satisfaction de voir repartir quelqu'un avec le sourire, d'éviter un achat coûteux. Et parfois, aussi, l'insatisfaction face à un problème non résolu. » Son intérêt pour le bricolage remonte à plus de 50 ans, avec la construction d'engins volants et la découverte de l'informatique dans les années 1980. Il continue aujourd'hui à se documenter : « Internet donne accès à un savoir immense, encore faut-il savoir le consulter intelligemment. »



Isabelle Cariou,
pôle couture

“ Présente depuis la création du Repair café, Isabelle Cariou intervient au pôle couture. Pourquoi elle s'est engagée ? « Je souhaitais participer au projet et à la vie de la commune, aider ceux qui ne savent pas ou n'ont pas le temps de faire, » explique-t-elle.

Elle souligne ce que cette activité lui apporte : « Un rendez-vous trimestriel, du lien avec les autres, des rencontres. » Concernant l'activité elle-même, elle note : « La demande au pôle couture n'est pas trop importante, mais cela reste satisfaisant. » Son intérêt pour la couture est venu d'un besoin personnel : « J'ai commencé quand le désir et l'utilité se sont présentés dans ma vie quotidienne, notamment pour créer des vêtements simples. » ”



Jean-Pascal Batard,
pôle petit électroménager

“ Bénévole depuis le début du projet, Jean-Pascal souligne l'importance du travail en équipe : « L'équipe est sympa, on communique pour trouver des solutions ensemble. Le groupe est motivant et l'accueil chaleureux. » Il valorise aussi

le partage des compétences et l'aide apportée aux personnes : « On apprend les uns des autres, on coopère. Dernièrement, j'ai aidé une personne malvoyante à prendre en main son appareil, ce n'était pas une réparation mais un coup de main. » Il revient sur sa vision du gaspillage : « Tout est fait pour qu'on jette, alors que réparer est possible et gratuit. » Son expérience personnelle en bricolage est ancienne : « Fils et petit-fils d'agriculteur, j'ai toujours fait l'entretien de mes outils et véhicules. J'ai aussi réalisé des installations écologiques comme un puits canadien, que j'ai installé il y a plus de 20 ans. » ”



Le Kiosq

NOVEMBRE



25 ans de l'orgue : 3 concerts pour célébrer ensemble l'orgue de l'église de Saint-Aignan de Grand Lieu !

25 ans de musique, d'émotion et de découvertes sonores... L'orgue de l'église de Saint-Aignan de Grand Lieu célèbre son anniversaire avec un programme accessible à tous, tout au long du mois de novembre 2025. Pour fêter ses 25 ans, une série de concerts est organisée, en partenariat avec l'association des Amis de l'orgue en Loire-Atlantique et plusieurs musiciens invités.

- Dimanche 2 novembre : Cindy Castillo
- Dimanche 9 novembre : Duo "Stylus Phantasticus"
- Dimanche 23 novembre : concert Chœur et orgue

10 € - Sans réservation - Règlement sur place

DÉCEMBRE



Le marché de Noël et ses animations reviennent les 6 et 7 décembre

Ambiance de Noël, authenticité, produits locaux, artisanat et ateliers en famille seront au rendez-vous de cette édition ! Cette édition mettra à l'honneur une ambiance allemande, en lien avec les 30 ans du Comité de jumelage.

Vous y retrouverez des exposants locaux proposant leurs créations artisanales, ainsi que des associations aignanaises qui prépareront repas et goûters. Des animations et des ateliers seront proposés pour petits et grands ! Enfin, le Patio Musical vous proposera son traditionnel concert de Noël en salle de l'Héronnière.

Samedi : 11h - 20h / Dimanche : 11h - 18h

JANVIER



Rendez-vous en janvier pour la Cérémonie des vœux

La Cérémonie des vœux se déroulera le jeudi 15 janvier à 18h30 dans la salle de l'Héronnière. L'occasion d'échanger sur les projets menés durant l'année 2025.

- Gratuit et ouvert à tous
- Entrée libre
- Discours traduit en langue des signes et sous-titré

Retrouvez notre lettre d'information municipale, Le Kiosque, distribuée chaque mois dans votre boîte aux lettres.

La commune obtient le label « Territoire Bio Engagé »



Le label « Territoire Bio Engagé » distingue les territoires présentant des surfaces agricoles biologiques significatives et une part importante de produits bio en restauration collective. Sur le territoire communal, 62,5 % de la surface agricole utile (soit 141,21 ha sur un total de 226,06 ha) est cultivée en agriculture biologique. Le territoire compte actuellement cinq exploitations en bio, dans les domaines des grandes cultures et de l'élevage bovin. La restauration scolaire, qui sert environ 368 repas par jour, intègre 51 % de produits issus de l'agriculture biologique. Ces produits concernent notamment les légumes frais, légumineuses, produits laitiers, viandes bovines, porcines ou volailles. Les fournisseurs peuvent être des producteurs locaux ou des grossistes spécialisés dans le bio.

Ces données permettent au territoire d'obtenir le label « Territoire Bio Engagé » et d'atteindre les seuils du label niveau 3 (le plus élevé) pour la part des surfaces agricoles, et niveau 2 pour la restauration collective.

L'obtention de ce label s'inscrit dans la continuité de nos autres actions en lien avec l'environnement : obtention de la 1^{re} Fleur du Label « Villages et Villages Fleuris », plantation de haies bocagères, pratiques d'éco-pâturage, animations nature, création d'un jardin partagé ou encore engagement dans la démarche « Mon Restau Responsable ».

Pour la surface agricole



Pour la restauration collective



Un poulailler participatif au Moulin des Rives !

Depuis le mois de juillet, deux nouvelles résidentes ont élu domicile dans le quartier du Moulin des Rives : 2 poules. Provenant d'un élevage intensif, ces poules réformées de 18 mois auraient dû être abattues car elles ne produisaient plus suffisamment d'œufs selon les normes de production intensive. Grâce à l'association Poules pour tous, elles ont pu commencer une nouvelle vie. Ce projet de poulailler participatif est né de l'initiative de plusieurs habitantes du quartier, désireuses de réduire leurs déchets alimentaires de manière écologique tout en favorisant les liens entre voisins. L'aménagement du poulailler a été mis en place courant juillet. Trois habitantes bénévoles assurent désormais l'alimentation et l'entretien des poules, bénéficient et profitent d'œufs frais.



Pour rejoindre les bénévoles, contactez la mairie : lcaudal@sagl.fr - 02 40 26 44 42



Une série de concerts pour fêter les 25 ans de l'orgue de l'église de Saint-Aignan de Grand Lieu

25 ans de musique, d'émotion et de découvertes sonores ... L'orgue de l'église de Saint-Aignan de Grand Lieu célèbre son anniversaire avec un programme accessible à tous, tout au long du mois de novembre 2025.

Une œuvre d'art et d'ingéniosité signée Denis Londe

Il y a 25 ans, un pari audacieux était relevé : installer dans l'église un orgue à tuyaux, conçu et réalisé par le facteur d'orgues Denis Londe. Véritable œuvre d'art autant que prouesse technique, cet orgue est aujourd'hui devenu un élément central du patrimoine musical de la commune et au-delà. Fabriqué sur mesure, avec un souci du détail acoustique et esthétique, il s'intègre parfaitement à l'architecture de l'église tout en offrant une richesse sonore exceptionnelle. Grâce à lui, depuis un quart de siècle, concerts, célébrations et découvertes musicales font vibrer les murs de l'édifice recevant des artistes nationaux et internationaux.

L'orgue, un instrument pour tous et toutes

Trop souvent perçu comme réservé à la musique sacrée ou à un public averti, l'orgue mérite pourtant d'être (re)découvert. C'est un instrument à la fois puissant et sensible, capable de jouer aussi bien Bach que des musiques de film, des improvisations contemporaines ou même des reprises de chansons populaires. Cet anniversaire est l'occasion d'inviter tous les habitants, mélomanes ou simples curieux, à venir découvrir un instrument puissant et sensible. L'orgue peut être impressionnant, mais il est surtout vivant, surprenant, et accessible à tous.

Une série de concerts pour marquer l'événement

Pour fêter ses 25 ans, une série de concerts est organisée tout au long du mois de novembre, en partenariat avec l'association des Amis de l'orgue en Loire-Atlantique et plusieurs musiciens invités :

- Dimanche 2 novembre à 16h : Concert de l'organiste belge francophone Cindy Castillo.
- Dimanche 9 novembre à 16h : Duo « Stylus Phantasticus », avec Emmanuel Arakélian à l'orgue et Ugo Gianotti au violon. Un enregistrement de ce concert en juillet dans l'église a été financé par la commune et l'association.
- Dimanche 23 novembre à 16h : Concert chœur et orgue.

Alors, poussez la porte de l'église et laissez-vous surprendre !



Informations pratiques

- Tarif des concerts : 10 €
- Tarif réduit pour les élèves de l'école de musique Le Patio musical.
- Sans réservation - Règlement sur place.
- 16h

UN PATRIMOINE VIVANT

En fêtant cet anniversaire, la commune souhaite rappeler que l'orgue n'est pas seulement un objet du passé, mais un instrument bien ancré dans le présent, capable de dialoguer avec toutes les générations. Que vous soyez amateur de musique classique, fêru de patrimoine ou simplement curieux, ces concerts sont une belle occasion de se laisser surprendre par un instrument hors du commun.





32^e édition du Salon d'Art !

La 32^e édition du Salon d'Art ouvrira ses portes le samedi 25 octobre pour deux semaines d'exposition. 23 artistes seront réunis à la salle de l'Héronnière, accompagnés d'un invité d'honneur qui vous dévoilera son parcours artistique complet.



Les artistes exposants

24 artistes ont été sélectionnés par un jury composé d'Albert Tourneur, co-président de l'AFR et peintre amateur, de Géraldine Cornière, peintre professionnelle et enseignante à l'AFR, de Valérie Lieppe de Cayeux, Maire-Adjointe à la Culture, et de Laetitia Duret, responsable du service Vie Locale.

Les visiteurs de l'édition 2024 ayant apprécié la diversité des techniques présentées lors de la 31^e édition, le jury s'est attaché à conserver cet esprit afin de permettre au public de découvrir une grande variété de disciplines. Cette 32^e édition exposera donc des peintres aux styles variés — de la nature morte à l'abstraction —, des dessinateurs, des pastellistes, des aquarellistes, mais aussi une brodeuse d'art et une créatrice de tableaux textiles.

L'invité d'honneur

Cette année, un seul invité d'honneur, mais au parcours artistique complet et inspirant : Paul Billard. La commune a invité cet artiste bien connu de la région nantaise, puisqu'il réside et crée à Sainte-Luce-sur-Loire. Aujourd'hui, il se démarque par ses sculptures taillées dans le schiste ou le marbre, représentant des sujets humains ou animaliers aux lignes simples, où la matière révèle toute sa force.

Mais cet art de la sculpture, il ne le découvre qu'à la retraite, alors qu'il était déjà un pastelliste accompli et reconnu. Il nous fait donc l'honneur d'exposer ses sculptures et ses pastels pour nous parler du cheminement d'un artiste, d'une pratique à une autre, tout en conservant son identité. Car un thème réunit toutes ses œuvres : le voyage. Le pastel a été pour lui le meilleur outil pour retranscrire les scènes de vie capturées en Asie ou en Amérique du Sud. Et c'est toujours ce qui l'inspire aujourd'hui, face à un bloc de pierre à tailler.



Les activités

Plusieurs artistes seront présents durant le salon pour vous rencontrer, vous présenter leur inspiration ou leur technique. Le planning de présence sera communiqué sur place et sur le site internet de la commune.

Un livret-jeu sera également distribué gratuitement à l'accueil pour divertir les enfants tout en les incitant à observer les œuvres.

Le catalogue de l'exposition, quant à lui, offrira aux adultes l'occasion de comprendre le parcours ou les intentions de chaque artiste.

La médiathèque sera présente avec une sélection de livres en lien avec les arts visuels, et les enfants pourront se faire tirer le portrait dans le hall et exercer leur créativité !

L'exposition est accessible aux personnes à mobilité réduite.

L'art à l'école

Chaque année, les classes de la commune sont nombreuses à visiter le Salon d'Art, de la maternelle au CM2. Un dossier pédagogique est fourni aux enseignants et enseignantes afin de préparer leurs visites, et des créneaux spécifiques sont ouverts tous les matins pour accueillir les élèves.

Les bénévoles

Ce salon ne pourrait jamais ouvrir ses portes sans ses bénévoles ! Merci à tous ceux qui s'investissent depuis de longues années, et merci aux nouveaux qui souhaitent nous rejoindre !

Si vous avez deux heures ou plus à consacrer à un ou plusieurs créneaux d'ouverture entre le 25 octobre et le 9 novembre, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons toujours besoin de soutien pour maintenir le salon ouvert.



Infos pratiques :

Salon d'Art à la salle de l'Héronnière :
du 25 octobre au 09 novembre.
Du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30
Fermeture au public les lundis



Plus tard, je serai... **conseillère numérique**

Les différents métiers pratiqués sur notre territoire constituent une véritable richesse pour notre commune. Au sein de cette rubrique, plongez au cœur de ces professions via le témoignage concret de celles et ceux qui les exercent. Aujourd'hui, partons à la découverte du métier de conseillère numérique avec Gaëlle Pachoud, conseillère numérique au sein de l'Union Départementale des Associations Familiales 44.

Un métier au service de l'autonomie numérique

Accompagner, transmettre, rassurer : voilà le cœur du métier que Gaëlle Pachoud exerce avec passion au sein de l'Udaf de Loire-Atlantique. « Je dis souvent que mon rôle n'est pas de faire à la place des gens, mais de leur permettre de devenir autonomes avec les outils numériques », explique-t-elle. Ses journées sont rythmées par des ateliers collectifs et des accompagnements individuels. Qu'il s'agisse de prendre en main une tablette, de créer une boîte mail ou d'éviter les arnaques en ligne, chaque échange vise à redonner confiance. En parallèle de ces temps d'animation, Gaëlle Pachoud consacre une part importante de son travail à la préparation (création d'ateliers, rédaction de fiches mémo, veille).

Le contact humain au cœur du métier

Ce qui anime Gaëlle Pachoud au quotidien, c'est la relation avec les usagers. « Me sentir utile, voir une personne repartir avec le sourire après avoir réussi quelque chose qu'elle croyait impossible, c'est une vraie satisfaction. » Elle apprécie la diversité des situations, l'apprentissage continu et le sentiment d'utilité. Mais le métier a aussi ses défis : pannes, matériel obsolète, attentes parfois levées... « Nous ne sommes pas magiciens ! Et certaines journées sont très intenses. »

Les qualités pour devenir conseiller numérique

Patience, curiosité, goût du numérique et pédagogie sont indispensables. « Il faut savoir expliquer simplement des choses parfois complexes, et toujours s'adapter. »



Vous travaillez sur la commune et vous souhaitez parler de votre métier ? Contactez le service communication par mail communication@sagl.fr ou par téléphone 02 40 26 44 61.

Une formation en constante évolution

Il n'y a pas de parcours unique pour devenir conseiller numérique. Titulaire d'un bac pro, Gaëlle a suivi une formation en alternance obligatoire pour le poste, aboutissant au titre professionnel désormais appelé "Médiateur numérique" (équivalent bac+2). Un métier en constante évolution, qui nécessite un apprentissage continu. Cette formation lui a aussi permis de découvrir des outils comme les imprimantes 3D, les microcontrôleurs Arduino ou encore les robots programmables.

Et après ?

Le métier peut s'exercer en tant qu'indépendant ou au sein d'une structure (mairie, médiathèque, centre social, Maison France Services, association...). Recrutés via une plateforme dédiée, les conseillers passent un test de compétences (Pix) avant de postuler.

Un dernier mot ?

« Si vous aimez le numérique et que vous avez envie d'aider les autres, ce métier est fait pour vous. Il est utile, humain, en constante évolution. Renseignez-vous : chaque structure est différente, mais votre rôle aura toujours du sens. Nous prenons également régulièrement des volontaires en service civique, ce qui est une bonne manière de découvrir le métier. »

La veille est essentielle. Le numérique évolue sans cesse, il faut rester à jour pour être utile.



Des travaux de modernisation et de rénovation à la petite crèche

Des travaux de rénovation et de modernisation, commencés en août 2024, se sont achevés en mai 2025. Grâce à une subvention d'aide à l'investissement de 25 726 euros de la CAF de Loire-Atlantique, la rénovation énergétique (isolation, VMC, pose de voiles d'ombrage) du bâtiment a été réalisée l'été dernier et de nouveaux meubles ont été installés au printemps 2025 pour continuer à accueillir les enfants dans les meilleures conditions : meuble de change, meubles de cuisine et une barrière de séparation dans la pièce de vie des enfants. Coût total de l'opération : 38 025,10 euros. Reste à charge pour la commune : 12 299,10 euros. L'inauguration du bâtiment Pom' de Rainette a eu lieu en 2004.

Mai



19 juin

Une sensibilisation à la sécurité routière pour les grandes sections, CE2 et CM2 aignanais des deux écoles de la commune

Le jeudi 19 juin, des intervenants départementaux de sécurité routière sont intervenus tout au long de la journée sur le thème de la prévention routière. Un programme chargé pour les écoliers aignanais de grande section, CE2 et CM2. Les CM2 ont maîtrisé leurs vélos entre slalom et parcours réaliste. Pour les CE2, le savoir-être du piéton était le mot-clé de leur séance. Enfin, les grandes sections ont appris les fondamentaux pour se déplacer en toute sécurité dans la ville grâce aux « Buggy Brousse ». Un grand merci aux intervenants pour cette journée.

Petits ambassadeurs de la biodiversité : le drapeau dévoilé par les élèves de CE2

Le mardi 1^{er} juillet, les élèves de CE2 de l'école élémentaire Jules d'Herbauges, petits ambassadeurs de la biodiversité pour la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu, ont présenté le drapeau qu'ils ont conçu dans le cadre du projet pédagogique métropolitain autour de la biodiversité. Ce sont la spatule blanche et la massette à feuilles étroites qui ont été choisies pour symboliser la commune ! Vous pouvez retrouver leur drapeau, et tous ceux des autres communes de la métropole participantes, au parc du Grand Blottereau à Nantes. Bravo à eux pour leur travail !



1^{er} juillet



tout
l'été

Le patrimoine au cœur des animations estivales

Tout au long de l'été, plus de 400 d'entre vous ont répondu présent aux diverses animations estivales organisées dans notre commune. Les animations proposées : activités pour les tout-petits, apéro - visites, balades en barque, ouverture de l'observatoire des oiseaux, visites ornitho. Merci pour votre participation.



2
août

Les étoiles sous les projecteurs lors d'une soirée sur la commune



Le samedi 2 août, plus de 80 curieux se sont réunis à Saint-Aignan de Grand Lieu pour observer le ciel estival. Sous la guidance d'astronomes aignanais passionnés et équipés de télescopes, ils ont pu explorer la Lune, les constellations et même quelques planètes. Merci à tous les curieux d'avoir participé à cette soirée.



8 et 9
août

Un week-end artistique au fil de l'Étoile verte

Les 8 et 9 août, la commune a accueilli un week-end festif et artistique à l'occasion de l'inauguration de la branche sud-ouest de l'Étoile verte, un projet métropolitain porté par Nantes Métropole. Imaginée comme un réseau de parcours reliant la nature et les vallées du territoire, l'Étoile verte propose des itinéraires de randonnée favorisant la découverte du patrimoine naturel et culturel local. Durant deux jours, habitants et visiteurs ont pu participer à une programmation variée : séances de yoga, balades naturalistes, apéros contés, ateliers dessinés, spectacles et balades nocturnes en barque sur l'Ognon à la lumière de la pleine lune.



1^{er}
sept.



405 écoliers ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre dernier

Groupe scolaire Jules d'Herbauges :

Pour l'école maternelle :

- Directrice : M^{me} Bodin
- 5 classes pour 95 élèves
- M^{me} Morel fera le complément de la directrice



Pour l'école élémentaire :

- Directrice : M^{me} Rogez
- 8 classes pour 167 élèves
- M^{me} Morvan fera le complément de la directrice

Groupe scolaire Saint-Pierre :

- Directrice : M^{me} Hippocrate
- 6 classes pour 145 élèves (54 maternelles et 91 élémentaires)
- M. Legendre fera le complément de la directrice

6
sept.

Les associations à votre rencontre

Le samedi 6 septembre, les bénévoles des associations aignanaises étaient présents pour vous rencontrer. L'occasion d'échanger sur les différentes activités proposées, les modalités de participation, et le plus souvent de s'inscrire pour l'année 2025-2026.



20 et 21
sept.



Un week-end de découvertes

pour les Journées du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine ont rassemblé de nombreux visiteurs à Saint-Aignan de Grand Lieu. Le programme a permis de (re)découvrir plusieurs lieux emblématiques de la commune :

- une visite guidée et musicale de l'église, ponctuée d'une démonstration d'orgue,
- la découverte d'un avion de ligne des années 50 classé Monument Historique,
- l'ouverture exceptionnelle du parc des Jahardières,
- des visites libres et racontées du Grand Lieu du Conte,
- visite et démonstration des artisans d'art.

Merci à l'ensemble des associations et bénévoles mobilisés.

Coup de projecteur



Les Utopiales à la médiathèque

Du 7 octobre au 22 novembre

Chaque année, à l'automne, le festival de Science-Fiction « Les Utopiales » rassemble des artistes, scientifiques, penseurs et créateurs pour explorer le futur à travers différentes formes d'expression. Pour faire écho à cette nouvelle édition, la médiathèque le Jardin de Lecture vous propose :

- Une exposition de 10 affiches, parmi les plus emblématiques du festival.
- Une sélection de livres et de films : dont les prix des dernières éditions ainsi que les auteurs mis en avant lors du festival.
- Un atelier dessin en autonomie : venez dessiner votre ville imaginaire et exposez-la à la médiathèque !
- La découverte du Prix Utopiales Jeunesse pour les 13-16 ans.

Du 7 octobre au 22 novembre à la médiathèque le Jardin de Lecture /
Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque /
Gratuit - Public ado / Adulte

Projection – conférence du documentaire « Low Tech »

Jeudi 27 novembre

Et si nous réfléchissions à deux fois avant de foncer tête baissée dans les promesses du progrès technique ?

La commune de Saint-Aignan de Grand Lieu vous donne rendez-vous le jeudi 27 novembre à 19h30 à l'Espace Vie Locale pour une projection-conférence du documentaire « Low Tech ». La low-tech est une démarche écologique concrète, qui consiste à concevoir ou à diffuser des techniques et des savoir-faire simples, durables et accessibles à tous.

Le documentaire Low Tech nous embarque dans le quotidien de femmes et d'hommes qui se battent pour démocratiser cette approche.

19h30 - Espace Vie Locale - Gratuit - Sur réservation sur
www.saint-aignan-grandlieu.fr ou au 02 40 26 44 42



Mois du film documentaire : un ciné-débat autour des métiers d'art

Vendredi 28 novembre

Le mois du film documentaire est le rendez-vous national pour découvrir des films et s'ouvrir à ce genre cinématographique plus méconnu et pourtant si répandu. Cette année, la médiathèque vous propose de découvrir les métiers d'art. Le film sera suivi d'un échange avec les artisans d'art récemment installés à Saint-Aignan de Grand Lieu. Venez profiter de cette soirée pour découvrir leur univers de création et toute la richesse du patrimoine local.

Gratuit - Réservation au 07 64 47 76 59
Public ados / adultes



État civil

NAISSANCES

Ege TASER
01/08/2025

Yara PEREIRA DA SILVA
12/08/2025

Yanis DELMARRE
14/08/2025

MARIAGES

Morane BRUNETEAU
et **Julien BRIANT**
06/06/2025

Amélie BUROT
et **Fabien BERNIER**
21/06/2025

Pauline TENAUD et John-
Maurice SCHARTIER
28/06/2025

Claire DOUILLARD
et **Guillaume PALMEIRA**
26/07/2025

Céline PRUD'HOMME
et **Maxime GODARD**
06/09/2025

Ophélie BICHON
et **Antoine DAUFOUY**
06/09/2025

Maëlys MICHAUD et
Sébastien SALOU
13/09/2025

DÉCÈS

Christian FREMONDIÈRE
30/05/2025

Évelyne DESMAS
Veuve **PELLETIER**
05/06/2025

Simonne DURAND
Épouse **DUPRÉ**
07/06/2025



Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu

Une gestion équilibrée permet des investissements réguliers pour tous et pour toutes.

Les investissements ont pour objectif principal d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants, de renforcer le vivre ensemble, en complétant les services, infrastructures, les équipements publics, les patrimoines. De nouvelles réalisations vont voir le jour. Citons par exemple la Maison du Souvenir, qui offrira au printemps prochain un espace de mémoire et de recueillement pour tous les Aignonais et leurs familles ; l'aménagement du parking du cimetière ; ou encore la construction de la salle de bloc d'escalade, qui ouvrira ses portes en fin d'année. Ces réalisations respectent

les principes du développement durable et protègent nos ressources. De nouveaux services sont développés avec le concours de partenaires comme le transport solidaire, la mutuelle pour tous, l'apprentissage de la natation (augmentation du nombre de classes concernées), ou maintenus, comme l'agence postale. D'autres études vont aboutir : le secteur de la Garotterie avec le réaménagement de l'espace public qui intègre sécurité, déplacement doux et embellissement ; la structuration du pôle santé sur la base des existants notamment en réemploi de certains biens délaissés. De nouveaux usages des biens délaissés sont à l'étude, dans certains cas, la commune doit en faire l'acquisition.

Ces investissements et ces initiatives sont réalisés sans augmentation de la part locale de nos impôts ce qui témoigne de la capacité de notre commune à investir. Et ceci, tout en répondant aux injonctions de l'Etat : charges nouvelles imposées en ressources humaines, baisses de dotations et nouveau prélèvement sur les recettes fiscales en réduction de la dette de l'Etat. Les Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu, année après année, s'investissent pour améliorer la vie quotidienne de TOUS et TOUTES les Aignonais et Aignanaïses.

Le groupe « Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu »

Pour les Aignonais(es)

TEXTE NON TRANSMIS

Pour les Aignonais(es)
Isabelle Kouassi 06 73 38 73 03
Gaël Chocteau 06 87 11 24 06
Ludivine Relion 06 87 44 57 08

Ensemble et Bienveillants pour Saint-Aignan de Grand Lieu

TEXTE NON TRANSMIS

Ensemble et Bienveillants
pour Saint-Aignan de Grand Lieu
Denis Marot 06 11 94 81 20

La commune est-elle si riche pour démarrer autant de dossiers en fin de mandat (agrandissement de la Pavelle, mur d'escalade, maison des adieux, réaménagement à la Garotterie sans aménagements urbains, des acquisitions foncières tous azimuts)... ou faut-il voir des velléités du maire actuel s'apparentant à une fin de règne ? Pourtant la commune empreinte cette année 850 000 € ! On s'endette. La municipalité s'est enorgueilli d'avoir créé une mutuelle

santé. Il ne s'agit pas de créer une mutuelle, mais d'apporter une aide pour la constitution de dossiers auprès du monde mutualiste... On nous trompe encore.

Antony Boucard, conseiller municipal
Tel 06.76.68.82.30
e-mail : saintaignanoname@gmx.fr

LES UTOPIALES

à Saint-Aignan de Grand Lieu

07 OCT. > 22 NOV.

**Le festival nantais de Science-Fiction
s'invite à la médiathèque !**

Exposition d'affiches • Sélection de livres et films
Atelier dessin • Prix Utopiales Jeunesse

Gratuit - Tout public - Entrée libre aux horaires d'ouverture

Médiathèque "Le Jardin de lecture"

39 rue des Frères Rousseau - 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu

02 40 26 44 55 / mediatheque@sagl.fr

Cité
La
CONGRÈS / NANTES

JARDIN
de **LECTURE**
médiathèque

st aignan
de grand lieu